

La peur du Bon Dieu, la peur d'avoir peur et les jeunes publics

Ralph Elawani

Numéro 165 (4), 2017

Liberté d'expression

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/87146ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Elawani, R. (2017). La peur du Bon Dieu, la peur d'avoir peur et les jeunes publics. *Jeu*, (165), 20–25.

LA PEUR DU BON DIEU, LA PEUR D'AVOIR PEUR ET LES JEUNES PUBLICS

Ralph Elawani





Djihad de Ismaël Saïdi. (Sur la photo : Fayçal Safi, Adel Djemai, Helmi Dridi et Florian Chauvet. © Xavier Cantat)

La liberté d'expression des créateurs qui souhaitent aborder la question de la radicalisation et du terrorisme, plus spécifiquement auprès des jeunes publics, est-elle menacée ?

La table était mise pour un grand événement: le retour d'Anastasia, personnification de la censure, telle qu'imaginée au 19^e siècle sous des allures de mégère coiffée d'un bonnet, tenant une énorme paire de ciseaux. Djemila Benhabib avait sorti sa plus belle parlure pour s'adresser aux lecteurs du *Devoir* et affirmer dans une lettre ouverte: «Nos bureaucrates ont revêtu l'habit des censeurs pour mettre à l'index une création théâtrale [...]» Exactement une semaine plus tôt, le 7 mars 2017, dans un article du *Journal de Québec* signé Taïeb Moalla, sous-titré «La Ville de Québec supprime la pièce de théâtre *Djihad*», on apprenait l'annulation des représentations de cette création d'Ismaël Saïdi qui «raconte avec humour le périple syrien de trois apprentis terroristes islamistes».

On ne s'était pas sorti de notre état cataleptique depuis très longtemps pour dénoncer la censure religieuse au théâtre. Cela devait remonter aux *Fées ont soif* de Denise Boucher, en 1978, et à cette accusation des Jeunes Canadiens pour une civilisation chrétienne, qui assimilaient la pièce à «une oppression et une persécution de la foi et de la doctrine catholique». Mais la pierre angulaire de toute cette affaire tenait ici à ce que, contrairement à une création comme *Les fées ont soif*, jugée irrecevable, l'idée de la venue à Québec de *Djihad* était une commande, une initiative de la Ville elle-même pour

Peut-on parler de censure dans le cas de *Djihad*? Le contexte (ce qui est d'ailleurs l'élément premier qui autorise à l'humour ses plus grands écarts), les visées éducatives et la défection du premier public sont peut-être beaucoup plus à blâmer.

prévenir la radicalisation, une idée originale de Régis Labeaume qui, enthousiasmé par la représentation de la pièce en novembre 2016 lors d'une conférence Québec-UNESCO sur la radicalisation, s'était imaginé celle-ci présentée dans la Vieille Capitale. La pièce devait être offerte gratuitement à des élèves du secondaire, à des représentants des corps policiers et à des intervenants communautaires. Pour ce faire, le maire s'était tourné vers le Carrefour international

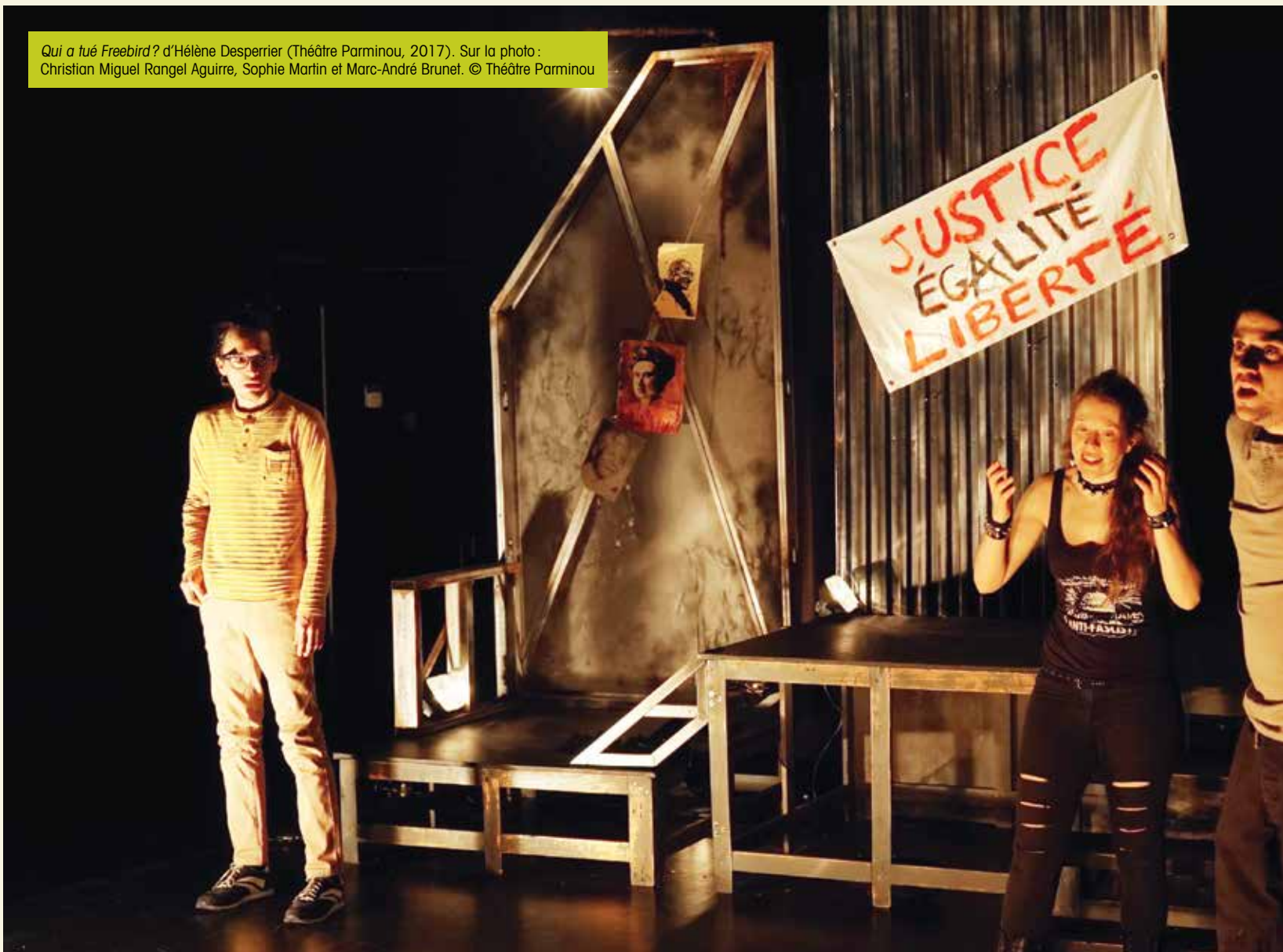
de théâtre, un organisme dont la mission première n'est pas l'organisation de tournées éducatives. Mais l'attentat du 29 janvier fit tout basculer. Était-ce de la censure ?

UNE QUESTION DE CONJONCTURE ?

«Nous avons commencé à monter un calendrier avec l'aide de personnes-ressources dans le milieu scolaire et de la communauté musulmane», explique Dominique Violette,

directrice générale du Carrefour. Plusieurs écoles devaient prendre part à l'activité à l'automne 2017. Le Carrefour avait établi une période adéquate pour le calendrier scolaire : «La plupart des lieux de diffusion avaient été identifiés», précise madame Violette. Les étapes suivantes auraient conduit le Carrefour à confirmer le tout et à établir un budget global à faire approuver par la Ville, qui aurait été suivi d'offres financières et de contrats auprès des producteurs de la pièce.

Qui a tué Freebird? d'Hélène Desperrier (Théâtre Parminou, 2017). Sur la photo : Christian Miguel Rangel Aguirre, Sophie Martin et Marc-André Brunet. © Théâtre Parminou



Au lendemain du 29 janvier, la directrice du Carrefour affirme s'être vue obligée de se questionner quant au report du projet. Elle assure qu'il n'a jamais été déterminé que celui-ci soit abandonné définitivement. Avec le recul, elle se demande d'ailleurs aujourd'hui si la décision aurait été la même si les protagonistes de la pièce n'avaient pas tous été musulmans : « La dernière des choses que nous voulions faire était de heurter des gens déjà en état de choc et en deuil. » Durant



Jabber de Marcus Youssef (Geordie Productions, 2017).
Sur la photo : Aris Tyros et Mariana Tyler. © Heather McCuen

un mois, le Carrefour a donc examiné la pertinence de l'initiative pédagogique auprès de ses interlocuteurs en milieu scolaire et dans la communauté musulmane. Après une rencontre avec la Ville, le 21 février, le projet éducatif a été mis sur la glace indéfiniment.

Au lendemain de cette rencontre, madame Violette écrivit à l'agente d'Ismaël Saidi. « Je n'avais jamais eu d'échange direct avec lui. Moins de huit heures après ce courriel, je recevais un message de bêtises. » Le tout fut relayé à un journaliste au *Journal de Québec*, avec des extraits du courriel initial. Saidi parlait d'un « sentiment paternaliste, voire colonialiste ». La directrice explique qu'il s'agit d'une histoire de mauvais *timing* et non de censure : « C'est dommage parce que toutes les intentions étaient positives. On s'est vite rendu compte qu'il n'y avait pas de réel désir de communiquer du côté de monsieur Saidi. » La vérité, selon elle, c'est qu'il n'y a pas de raisons à toute cette tempête médiatique.

Même son de cloche du côté du maire de Québec. « Le problème, c'est que ce sont les écoles qui se sont désistées, explique Régis Labeaume en entrevue téléphonique. À partir du moment où les écoles ne voulaient plus le présenter, que vouliez-vous qu'on fasse ? C'était de l'argent public. » Bien qu'il ne voyait personnellement pas de problème à présenter *Djihad* à Québec, monsieur Labeaume reconnaît qu'il y avait un malaise tangible, également ressenti par le Carrefour. Le maire assure que si la pièce n'avait pas été présentée par le Carrefour à titre d'outil

pédagogique, à la demande de la Ville de Québec, celle-ci ne s'en serait jamais mêlée.

Joint par Skype, Ismaël Saidi déclare : « On n'aura jamais le fin mot, à savoir si oui ou non c'est la Ville qui a annulé. De la part des écoles, je peux comprendre : il y a eu un attentat. Mais il faut savoir qu'on n'a fait partie d'aucune négociation, qu'on ne nous a jamais demandé notre avis. » Expliquant qu'il souhaitait venir au Québec en novembre [2017], à l'occasion du Festival du monde arabe, pour des représentations de *Djihad*, Ismaël Saidi soulignait au *Journal de Québec*, le 18 mars dernier : « On va s'arranger pour aller à Québec, même s'il faut jouer dans une cave ou dans la rue. » Une déclaration qui portait à croire que l'auteur était *persona non grata* à Québec, alors qu'il n'en est absolument rien, selon le maire Labeaume et Dominique Violette.

Peut-on parler de censure dans le cas de *Djihad*? Le contexte (ce qui est d'ailleurs l'élément premier qui autorise à l'humour ses plus grands écarts), les visées éducatives et la défection du premier public sont peut-être beaucoup plus à blâmer. À tout cela, ajoutons l'idée de donner aux étudiants une leçon sur la radicalisation, à travers un spectacle pédagogique, en employant exclusivement le cas musulman, dans une ville où le plus récent exemple de radicalisation visait justement cette communauté. Dans son essai *La Littérature québécoise et les fruits amers de la censure*, Pierre Hébert explique qu'il y a censure « lorsqu'une personne [...] perçoit son action ou son discours comme illégitimement contraint ». Le cas de *Djihad*



contourne possiblement cette définition, par la mission éducative à laquelle on le destinait et son report plutôt que son interdiction. L'idée serait de garder en tête la finalité derrière une initiative qui dépasse largement la pure diffusion théâtrale. Au fond, en quoi et à qui cet outil aurait-il été utile, à quelques mois des attentats, de la manifestation de la Meute et de la pléthore de gestes commis envers la communauté musulmane de Québec ?

PARLER AUX JEUNES

Si *Djihad* a causé moult remous dans la ville de Québec, le sujet de la radicalisation n'est pas pour autant en reste. Plusieurs textes dramatiques ont abordé le sujet au cours des dernières années. Parmi ceux-ci, bon nombre étaient destinés à un public adolescent. Dans la vaste majorité des cas, on mettait en parallèle différentes formes de radicalisation, par souci de ne pas stigmatiser une communauté en particulier. Par exemple, les productions Geordie présentaient en 2016 la pièce *Jabber*¹, du Vancouverois Marcus Youssef, qui raconte l'histoire d'un adolescent et d'une adolescente, l'un au comportement problématique, l'autre transférée dans une nouvelle école de peur qu'un graffiti islamophobe récent ne laisse présager le pire. Le Théâtre Parminou était quant à lui, cet automne, en tournée pour la pièce d'Hélène Desperrier, *Qui a tué Freebird?*, créée grâce au soutien du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. En entrevue, l'auteure précise qu'elle voulait présenter aux jeunes la radicalité sous tous ses angles: «Pas juste l'islamophobie. La religion, pour moi, c'est personnel. Les croyances appartiennent aux gens. Mais quand la religion sert à la politique, c'est autre chose.» Peut-on tout dire au théâtre lorsqu'on veut présenter un sujet à de jeunes publics? «À partir du moment où le sens critique est aiguisé, pense Desperrier, la recevabilité est meilleure. La liberté d'expression doit avant tout prendre racine dans un contexte où les gens ont la liberté de s'instruire.»

1. Le titre fait référence au nom que s'est donné un groupe de jeunes femmes portant le hijab.

Antioche de Sarah Berthiaume a été créée en novembre par le Théâtre Bluff à la salle Fred-Barry, dans une mise en scène de Martin Faucher. Pour l'écriture de cette pièce destinée à un public adolescent, l'auteure s'est intéressée au processus de harponnage des jeunes par les groupes djihadistes. Elle souligne: «Quand on veut être didactique, où on prend une position en surplomb, ça ne marche pas. Les jeunes ne sont pas dupes.» Entre la banlieue et le non-lieu, *Antioche* met entre autres en scène la figure d'Antigone, soucieuse de sa propre tragédie, mais aussi une mère immigrante et sa fille, qui partira faire le djihad après avoir rencontré un homme sur Internet. «J'ai eu envie d'évacuer le côté "procès de la religion", explique Berthiaume, non seulement parce que le sujet était épineux, mais aussi parce que je ne voyais pas la pertinence de la foi dans ma pièce. Le dénominateur commun des époques est pour moi la quête de sens. C'est tout le feu adolescent: la nécessité de faire quelque chose.»

MŒURS POLICIÉES DEVIENNENT VITE POLICIÈRES

Catherine Cyr, professeure au département d'études littéraires de l'UQAM, croit que la peur des tempêtes médiatiques joue pour beaucoup dans les décisions prises quant à ce qui est présenté (et représenté) au théâtre: «Notre société se retrouve en absence d'une instance régulatrice. C'était autrefois le rôle de la religion. On voit apparaître un nouveau moralisme, souvent sur les réseaux sociaux. C'est toute une frange d'individus qui exigent que les œuvres soient vertueuses.» Dans bien des cas, selon cette spécialiste qui a dirigé le dossier «Subversion» dans *Jeu* 135, cela motive l'autocensure et l'anticipation de la lecture que les spectateurs pourraient faire de ce qui est montré. Elle est d'avis qu'il faut absolument faire la différence entre provocation et subversion.

Le Dr Karim Richard Jbeili, psychologue et psychanalyste montréalais, auteur du livre *Le Psychisme des Orientaux* (Liber, 2006),



explique que beaucoup de malentendus sont en jeu à propos de la foi en Occident, notamment par rapport aux musulmans, car une différence existe (qui est peu perçue) entre la religion et la «religion politique». En ce qui a trait à la question de rendre compatible la liberté de création et de représentation, le Dr Jbeili insiste: «Si l'on va du côté de la religion politique, c'est problématique. Ce sont des courants où prédomine la rupture; des gens qui sont portés à ne pas faire de nuances. Il y a une passion pour la règle. Une sorte de névrose obsessionnelle. Le "spectacle de la règle" importe plus que la règle elle-même.» Le spécialiste est d'avis que quelque chose de

Antioche de Sarah Berthiaume, mise en scène par Martin Faucher (Théâtre Bluff), à la salle Fred-Barry en novembre 2017. Sur la photo : Sarah Laurendeau, Sharon Ibgui et Mounia Zahzam. © Marie-Andrée Lemire



grave se passe quand se perd la capacité de réfléchir au profit d'une sensibilité complètement mise à nu, d'un « derme sans épiderme ».

Ancienne bâtonnière du barreau de Québec, M^e Julie Latour s'intéresse de très près à la liberté d'expression, notamment en ce qui concerne la religion. Selon elle, depuis près de deux décennies, un glissement s'effectue d'une censure étatique vers une censure (ou une volonté de censure) provenant de groupes de pression et de groupes religieux. À ses yeux, le théâtre est peut-être le dernier art populaire, le dernier repère de la liberté : « On dit souvent qu'il s'agit du creuset des

nations et que c'est au théâtre que naît l'âme publique. » Fait intéressant, elle souligne que le libelle blasphématoire existe encore. Néanmoins, les dernières causes remontant à 1925 et à 1932, celui-ci serait probablement jugé inconstitutionnel aujourd'hui. L'avocate estime qu'en voulant aseptiser l'art et la culture, les censeurs, même s'ils n'obtiennent pas gain de cause, provoquent un effet de refroidissement, qui à la fois favorise l'autocensure et conforte les groupes de plaignants dans leur sentiment d'avoir raison. ●

Ralph Elawani est écrivain et journaliste indépendant. On peut régulièrement lire ses textes dans *Le Devoir*, *24 images*, *Nouveau projet* et *LQ*, ainsi que sur *Spirale Web* et *VICE Québec*.